

PARIS, 12 fév 2009

Darcos: "aucune raison de repousser" la réforme de la formation des enseignants

- Le ministre de l'Education nationale Xavier Darcos a affirmé jeudi sur RMC qu'il n'y avait "aucune raison aujourd'hui objectivement de repousser" la réforme de la formation et du recrutement des enseignants, comme le lui ont demandé les présidents d'université.

"Il n'y a aucune raison aujourd'hui objectivement de repousser cette réforme", a déclaré le ministre.

La Conférence des présidents d'université (CPU) a demandé jeudi à M. Darcos "de repousser à 2011 la mise en place des nouveaux concours de recrutement". Cette réforme devait entrer en vigueur en 2010. "On va les trouver, les gens pour passer nos concours", a estimé M. Darcos.

"Moi, je n'ai pas absolument besoin d'entrer dans des discussions sibyllines avec les préparateurs à mes concours. Je suis recruteur. Je définis les concours dont j'ai besoin. Je garantis la formation professionnelle des personnels que je recruterai. Après, que chacun nous suive ou pas...", a-t-il dit. "Je rappelle à la CPU qu'elle a signé un protocole avec moi, demandant que la réforme se fasse à la rentrée 2010. Nous n'avons pas signé tous seuls la masterisation des concours. Moi je ne cherche pas à tout prix à faire un conflit avec tout le monde, mais la +masterisation+ c'est un sujet d'intérêt général" et "c'est dans l'intérêt des professeurs eux-mêmes (...) et

évidemment des élèves", a ajouté M. Darcos "Nous trouverons des mesures transitoires pour l'année 2009-2010, 2010-2011, que l'on fasse les choses plus progressivement, de sorte que l'on ne coince personne", a-t-il encore précisé. Dossier conjoint des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur, cette réforme prévoit qu'à partir de 2010, les enseignants des écoles, collèges et lycées seront recrutés au niveau "master 2" (bac +5), et les néo-titulaires seront revalorisés. Ces formations incomberont aux universités. L'actuelle année de stage en alternance, rémunéré devant classe, en 2ème année d'IUFM, sera supprimée. Seront proposés à la place, des stages d'observation en master, un stage en responsabilité (108 heures maximum) en master 2, et un "tutorat" de trois heures par semaine la première année d'exercice de l'enseignant.